

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 14542
Numéro SIREN : 803 425 263
Nom ou dénomination : 4B MEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2022 sous le numéro de dépôt 72620

4B MEDIA
société par actions simplifiée
2-8, rue Gaston Rébuffat à 75019 PARIS
803.425.263 RCS PARIS
(la « **Société** »)

**DÉCISION DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 31 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux
Le 31 mai 2022

REORLD MEDIA, société anonyme, dont le siège social est sis 8 Rue Barthélémy Danjou - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, immatriculée sous le numéro unique 439 546 011 RCS NANTERRE, représentée à l'effet des présentes par M. Gautier Normand en sa qualité de Directeur Général Délégué ;

Agissant en qualité d'associée unique de la Société (l'« **Associée** »),

L'Associée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ◆ *Rapport du président ;*
- ◆ *Constatation de la démission du Président et des administrateurs de la Société ;*
- ◆ *Nomination de la société REORLD MEDIA en qualité de Président de la Société – fixation de sa rémunération ;*
- ◆ *Pouvoir pour les formalités.*

PREMIÈRE DÉCISION

(Constatation de la démission du Président et des administrateurs de la Société)

L'Associée, prend acte de la démission à compter de ce jour de :

- Mme Brigitte MORTIER M en sa qualité de Président et administrateur de la Société ;
- M. Bernard MARCHANT en sa qualité d'administrateur de la Société ;
- . Bernard de WASSEIGE en sa qualité d'administrateur de la Société ; et

Cette décision est prise par l'Associée unique.

DEUXIÈME DÉCISION

(Nomination de la société REWORLD MEDIA en qualité de Président de la Société – fixation de sa rémunération)

L'Associée,

- Décide de nommer en qualité de Président de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

REWORLD MEDIA

société anonyme à conseil d'administration
8, rue Barthélémy Danjou - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
439 546 011 RCS NANTERRE
Représentée par M. Gautier NORMAND

- Décide que le Président ne sera pas rémunéré au titre de l'exercice de ses fonctions,
- Décide que le Président pourra toutefois prétendre au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, sur présentation des justificatifs idoines.

Cette décision est prise par l'Associée unique.

TROISIÈME DÉCISION

(Pouvoir pour les formalités)

L'Associée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Cette décision est prise par l'Associée unique.

* * *

Le présent acte constatant les décisions de l'Associée unique sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.

REWORLD MEDIA

Représentée par M. Gautier NORMAND

